

Suivez l'actualité sur www.laille.fr ou  commune de Lailé



Plan national canicule

Recensement des personnes fragiles ou isolées

Le plan national canicule a débuté le 1^{er} juin avec son premier niveau de veille saisonnière et s'étendra jusqu'au 15 septembre 2020. Il prévoit que les communes organisent le repérage, de manière préventive, des personnes à risques. Ce recensement permet, en cas d'alerte déclenchée par les services de l'Etat, l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Les personnes qui se trouvent dans cette situation sont invitées à se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale à la mairie de Lailé - Tél : 02 99 42 57 10.

Lors de l'inscription, les personnes devront également transmettre les coordonnées d'un proche, ou d'un voisin, pouvant être contacté en cas de besoin.



Transports

Tarification solidaire

Rennes Métropole accorde la gratuité sociale des transports ou une réduction de 50% ou 85%, sous conditions de ressources.

Pour bénéficier de ces dispositifs, présentez-vous au CCAS de votre mairie munis de ces documents :

- > Carte Korrigo ou Korrigo services pour le Dispositif Sortir ! (se renseigner en mairie pour les conditions d'obtention)
- > Pièce d'identité, livret de famille
- > Justificatif de domicile
- > Attestation CAF du mois en cours
- > Ressources : bulletins de salaire (décembre de l'année n-1 pour les CDI de plus d'un an ou des 3 derniers mois), pôle emploi, prestations...
- > Dernier avis d'imposition

Composition du ménage	Ressources mensuelles
- personne seule	≤ 1 200 €
- couple	≤ 1 800 €
- couple / personne seule avec 1 enfant	≤ 2 160 €
- couple / personne seule avec 2 enfants	≤ 2 520 €
- couple / personne seule avec 3 enfants	≤ 2 880 €
- couple / personne seule avec 4 enfants	≤ 3 240 €
- couple / personne seule avec 5 enfants	≤ 3 600 €
- par enfant supplémentaire	+ 360 €



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



Dispositif « Sortir ! »

Ce dispositif permet d'assister à des spectacles, de pratiquer des activités régulières ou ponctuelles à tarifs préférentiels : 800 structures adhèrent au dispositif et 34 000 habitants de Rennes Métropole en bénéficient. Tous les domaines sont concernés, loisirs (cinéma, musées...) activités sportives et culturelles, projets collectifs (tournois de sports), sorties de groupe.

Sur la commune, elle donne en plus, droit à un tarif préférentiel dans le cadre du programme culturel « Douzémois » ainsi qu'un accès gratuit à la médiathèque. Le dispositif est soumis à des conditions de ressources, mais sans condition d'âge. Les étudiants boursiers de l'échelon 2 à 7 y ont également droit.

Toutes les informations sur sortir-rennesmetropole.fr

Pour bénéficier de ce dispositif, merci de présenter les mêmes documents que pour la tarification solidaire.

Cet été, faites le plein de livres : aventure, suspense, histoire, récit, humour, tout est permis ! Seules les nouveautés sont limitées (2 nouveautés par personne).

Horaires d'ouverture de la médiathèque

> Jusqu'au 18 juillet

Mardi et mercredi : 10h à 12h et 15h à 18h
Samedi : 10h à 12h

> Samedi 25 juillet et samedi 1^{er} août : 10h à 12h

> Fermeture estivale du 03 au 15 août

> Du 17 au 29 août

Mardi et mercredi : 10h à 12h et 15h à 18h
Samedi : 10h à 12h

La médiathèque est rouverte au public depuis le 26 mai. Merci de respecter les consignes affichées pour la sécurité sanitaire de tous. Les livres empruntés avant le confinement sont à rendre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

Pour consulter les informations pratiques et mises à jour, n'hésitez pas à consulter le site de la commune : <https://www.laille.fr/> et le portail de la médiathèque : <http://mediatheque.laille.fr>.

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à envoyer un courriel à : mediatheque@laille.fr



Services administratifs

Depuis lundi 29 juin, l'accueil physique est assuré :

> lundi : 14h à 17h30

> mardi au jeudi : 9h à 12h et 13h30 à 17h30

> vendredi : 9h à 12h

> samedi : mardi : 9h à 12h

Il est possible de contacter l'accueil de la mairie par téléphone au 02 99 42 57 10. Vous pouvez également formuler vos demandes par courriel à contact@laille.fr. Une réponse vous sera envoyée dans les meilleurs délais.

Pour le service urbanisme et le service social CCAS, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous : 02 99 42 57 10 (sauf urgence pour le CCAS.)

Du 18 juillet au 15 août (inclus), la mairie sera fermée les samedis matins.



Écoles

• École Henri Matisse

Les inscriptions à l'école maternelle Henri Matisse sont possibles. Vous pouvez contacter la directrice Marie-José Le Traon au 02 99 42 53 49 ou par courriel : ecole.0351983R@ac-rennes.fr.

• École Notre Dame

Les inscriptions sont possibles **jusqu'au 15 juillet** sur rendez-vous par téléphone au 02 99 42 57 14 ou par courriel : contact@ecolenotredamelaille.fr



Les mesures de déconfinement nous permettant de reprendre peu à peu le chemin du spectacle, c'est avec plaisir que nous vous convions à CHANT'ÂGE - Karaoke en live, **dimanche 5 juillet** à 16h dans le jardin du Point 21 (accès uniquement par le parking des écoles).

[Dans le respect des gestes protecteurs : respect des distanciations, port du masque pour l'arrivée, ...]

Un petit moment avec une « gratte » au coin d'un feu, à fredonner les chansons qu'on aime... Voilà le tableau !

Le concept est simple, la compagnie vous attend avec vos voix et votre bonne humeur. Vous allez revisiter un répertoire des années 20 à aujourd'hui (à peu près). Le temps d'une chanson, votre musicien (piano, guitare, mandoline, ukulélé...) choisit l'instrument...

Venez entre amis, en famille, chanter, danser et rire... ça fait du bien.

Gratuit - Pour tous

[COVID-19] Merci de prévoir une chaise pour vous asseoir et de quoi vous désaltérer !

Informations : Mairie de Laillé 02 99 42 57 10
ou culture@laille.fr



• L'accueil de loisirs Méli-Mélo

Les inscriptions pour cet été sont terminées. Néanmoins, si vous aviez besoin, sous réserve de places disponibles, vous pouvez contacter le guichet unique par courriel : guichet-unique.enfancejeunesse@laille.fr

• La maison des jeunes

Il reste quelques places pour les activités et le mini-camp de la maison des jeunes. Vous pouvez encore vous inscrire auprès du guichet unique :

guichet-unique.enfancejeunesse@laille.fr

• Rentrée 2020-2021

Pour bénéficier des services périscolaires et extrascolaires (restaurant municipal, garderie, accueil de loisirs), il est nécessaire de remplir la fiche administrative pour l'année 2020-2021. Elle est disponible sur le site www.laille.fr page Guichet Unique et en version papier à l'accueil de la mairie et au Guichet Unique.

Travaux

> La circulation des véhicules sur la RD77 Route de Guichen est alternée pour permettre à l'entreprise VEZIE de procéder aux travaux de branchement Enedis **jusqu'au 10 juillet**.

> Des travaux de détection de canalisation GRDR ont lieu dans l'impasse Paul Gauguin et la rue des Frères Lumière **jusqu'au 17 juillet**.

> La circulation dans l'impasse des Mimosas sera alternée pour permettre à l'entreprise SNAT de procéder à des travaux de branchement gaz **du 6 au 17 juillet**.

> La circulation est interdite sauf pour les véhicules de riverains, de secours, de livraisons :

- **Jusqu'au 24 juillet**, sur la VC10 La Rouenais dans sa partie comprise entre la RD39 et la RD77. L'entreprise SARC réalise des travaux de renouvellement de la conduite AEP.

- **Jusqu'au 31 juillet**, sur la RD77 Le Nid, dans sa partie comprise entre la rue Blaise Pascal et la RD277. L'entreprise Eurovia procède à la réalisation de travaux d'aménagement de voirie.

Manifestations

Pour rappel, les bâtiments communaux étant fermés, les manifestations privées, associatives et culturelles qui devaient s'y dérouler, sont annulées ou reportées selon les organisateurs jusqu'à nouvel ordre.

Associations

• *Les Corps (é)Mouvants*

Cet été, l'association Les Corps (é)Mouvants, s'épanouir par le corps, les arts et le mouvement, propose des activités en plein air :

> des ateliers découverte du Qi Gong **mercredis 8 et 15 juillet** de 10h à 12h : ces ateliers sont ouverts à tous, sur inscription. Prix libre.

> des stages de danse créative dans la nature **samedi 25 juillet** de 10h à 18h + autres dates à venir (voir le site internet). Participation : 50€ la journée / 45€ pour les adhérents.

Informations : <https://corps-e-mouvants.fr> ou appeler Sophie au 06 95 67 79 98

Le nombre de places étant limité, il est nécessaire de s'inscrire au préalable par téléphone ou par courriel : sophie@corps-e-mouvants.fr

• *Digor - Kalon*

La troupe de théâtre d'improvisation les Digor-Kalon reprend ses activités (pour personnes majeures) à partir de septembre soit un dimanche par mois, salle scène du Point 21 de 11h à 12h : yoga du rire et de 12h à 16h30 : théâtre d'improvisation. Les 4 dates pour la fin d'année 2020 : **27 septembre, 4 octobre, 22 novembre et 6 décembre**. Un spectacle de théâtre d'improvisation est prévu dimanche 13 décembre. Contact : Maryline Morel, présidente de Digor-Kalon : 06 61 84 17 28

• *Collecte de sang*

La prochaine collecte aura lieu **jeudi 3 septembre** de 10h à 13h et de 15h à 19h à l'Archipel.

Prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

• *L'Amicale laïque*

Cette fin d'année scolaire aura été particulière pour tous avec notamment l'annulation de notre traditionnelle fête des écoles.

Mais l'Amicale, toujours pleine de ressources, vous attend encore plus nombreux à partir de septembre. Nous vous préparons une nouvelle année, pleine de retrouvailles, de fêtes, de jeux et de plaisirs partagés.

Rejoignez-nous et apportez vos idées et votre énergie pour vivre encore de belles aventures.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles vacances estivales.

Continuez à nous suivre sur notre page Facebook « Amicale Laïque Laillé »

Rennes Métropole

• *PIMMS Rennes sud*

Point Information Médiation Multiservices

Véritable espace relais pour les habitants du sud de la Métropole, le plateau d'accueil donne accès aux services publics tout en facilitant la compréhension directe des services des partenaires de l'association, notamment ceux des entreprises adhérentes : Eau du Bassin Rennais SPL, EDF, ENEDIS, ENGIE, La Poste, Keolis Rennes STAR, SNCF, SRTS Handistar, Veolia Eau.

Dans ce sens, des agents médiateurs se tiennent à la disposition du public pour l'informer et l'accompagner dans ces démarches. Concrètement, il peut s'agir d'aider à :

- rédiger un courrier
- remplir un dossier (retraite...) ou un formulaire administratif (certificat d'immatriculation...),
- s'inscrire sur le site d'un partenaire,
- comprendre une facture, un itinéraire,
- faire des économies d'énergies pour alléger ses factures,
- orienter vers le bon interlocuteur ou le service concerné.

Le PIMMS peut aussi proposer une médiation en cas de difficultés de paiement et dans les situations contentieuses.


Dans le contexte actuel, le PIMMS reçoit sur rendez-vous : Accueil sud – Henri Fréville

2 rue du Sous-lieutenant Yves Berger 35200 Rennes

- > Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h15
- > Mardi et Jeudi de 14h à 17h15
- > Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h15
- > Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h15
- > Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h15

Contact : 02 99 32 02 58 ou rennes@pimms.org

L'actualité continue !

Restez informé des actualités lailléennes en vous connectant au site de la commune www.laille.fr ou sur la page Facebook :  Commune de Laillé

Contacts utiles

CDAS

1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de Bretagne
• Prendre rendez-vous au 02 99 41 19 19
• Permanences : Espace Auréa de Bruz rue des Planches

CAF

Cours des Alliés
35000 Rennes
• Accueil des allocataires uniquement sur rendez-vous à prendre au 08 10 25 35 10
• Permanences CAF à la mairie de Guichen : tous les lundis de 9h à 12h. (hors vacances scolaires)

PAE

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
07 50 84 53 14
bruz@pae-sud-rennes.fr
ou 1 rue Mme de Janzé
35131 Chartres de Bretagne
02 99 41 33 34
chartres@pae-sud-rennes.fr
• Permanences en mairie de Laillé tous les lundis de 15h à 17h. (hors vacances scolaires)
• Inscription Pôle emploi au 3949

Mission locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire (emploi, formation, logement, santé).

Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 78 00 78
07 50 84 53 14
02 99 41 33 34
• Permanences du lundi au vendredi sur rendez-vous.

Service déchets Rennes Métropole

0800 01 14 31 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Bus STAR

Renseignements sur www.star.fr ou 09 70 821 800
• Agence commerciale 12 rue du Pré Botté à Rennes
• Dépositaire STAR Laillé Bar tabac PMU Le Comptoir 23 rue du Point du Jour (pour recharges cartes Korrigo et tickets).

CLIC Alliages

Service d'information dans les domaines de la vie quotidienne destiné aux personnes âgées, handicapées.

2 bis mail de Bourgchevreuil
35510 Cesson-Sévigné
02 99 77 35 13
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

ASSIA

Aide et service de soins à domicile
Espace Brocéliande Chartres de Bretagne
02 99 77 12 77
www.assia-una.fr

ADMR

Aide à domicile
3 rue de la Combe Janic
35890 Bourg des Comptes
02 99 52 19 31
guichen.asso@admr35.org
9h-12h et 14h-18h
lundi au vendredi

Autonomie services Service d'infirmiers à domicile

22 rue du Commandant Charcot 35580 Guichen
02 99 52 00 59

Action

Propose de l'emploi en local
26 rue du Commandant Charcot 35580 Guichen
02 99 57 30 78
Tous les jours de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous l'après-midi)
Relais emploi Association intermédiaire d'insertion emploi pour une mise à disposition de personnel
Espace Auréa
rue des Planches
35170 Bruz
02 99 05 53 09

Action Domicile Services

Associations d'aide à domicile pour des missions durables (ménage, repassage...)
26 rue Commandant Charcot 35580 Guichen
02.99.57.39.87
Tous les jours de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous l'après-midi

Conciliateur

Mme Loison
Permanences tous les 2^{ème} mardis du mois de 9h à 11h (hors vacances scolaires)
Sans rendez-vous
Local derrière la poste de Laillé

Pharmacies de garde

3237 (0,32€ ttc/min)

Infos pratiques

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu
Vendredi 10 juillet
à 18h30 à l'Archipel

Permanences maire et adjoints en mairie

Permanences adjoints de 10h à 12h :
Samedi 04 juillet : Christian PERREUL
Samedi 11 juillet : Sophie Briand
Samedi 18 juillet : Patrick Le Mesle
Samedi 25 juillet : Françoise Louapre
Samedi 1^{er} août : Anne Le Couriaud
Samedi 8 août : Jean-Paul Vuichard
Samedi 22 août : Patrick Berhaut
Samedi 29 août : Nelly Guingo
Samedi 5 septembre : Christian Perreul

Permanences parlementaires

Permanence du député Gaël Le Bohec sur rendez-vous auprès de Nicolas Elleouet
06 78 54 42 52 - 09 62 58 34 76
nicolas.elleouet@clb-an.fr 06.64.82.58.50

Numéros d'urgences

Infirmières (Caroff) : 06 60 39 57 72
(Pouessel) : 06 03 95 10 22
Taxi : 06 12 41 22 22
Gendarmerie : 17
Samu : 15 - 112
Pompiers : 18 - 112
CGE : 0811 902 902
EDF (dépannage) : 0811 882 200
GDF (dépannage) : 0810 433 035
Centre antipoison : 02 99 59 22 22

Rédaction - Impression

Mairie de Laillé 02 99 42 57 10
communication@laille.fr

Prochaine parution : samedi 5 septembre
Dépôt des articles : lundi 31 août

La feuille info est diffusée sur le site internet de la commune : www.laille.fr

Laillé info est une publication de la mairie de Laillé.
Directeur de publication : Françoise Louapre
Imprimée en 600 exemplaires

Contact

Mairie de Laillé
rue de la Halte 35890 Laillé
02 99 42 57 10
contact@laille.fr

 Commune de Laillé